

Le Loup en Bretagne

par Claude A. FOUGEYROLLAS

*Mar vez Gwillou, ra-z'i pell dre sant Herve ;
Mar vez Satan, ra-z'i pell en an' Doue. (1)*

L'histoire du loup, *Canis lupus*, en France, appartient au passé et, si quelques animaux parcourent encore de vastes forêts, ceci ne mérite pas d'être conté, si l'on veut conserver ces derniers et trop rares spécimens.

Le comte LE COUTEULX DE CANTELEU, lieutenant de Louverie, écrivain de talent, veneur renommé pour ses chasses de loups, écrivait en 1890 « Le loup peut très bien redevenir plus commun, par suite de la diminution de la culture, de l'augmentation des pâturages et de l'élevage des troupeaux, choses éminemment favorables à la propagation du loup ». Hélas cette prophétie ne s'est point réalisée et c'est tout le contraire qui s'est produit.

DE LA LEGENDE A L'HISTOIRE

La Bretagne, comme toutes les régions d'Europe, abrita cet animal. Celui-ci se signala par ses méfaits, ses incursions, ses apparitions soudaines. Ne soyons donc pas étonné d'apprendre que les nombreux moines, saints ou religieux qui vivaient en ermite, associant la vie contemplative à la vie active, rencontrèrent souvent notre animal.

La multitude des saints honorés en Bretagne dont la plupart ne figurent sur aucune liste de canonisation, fait que la plupart ont leur spécialité. Si l'on invoque saint Yves, contre les maux de ventre, saint Brandon, contre les ulcères, saint Libertin, contre les maux de tête, saint Méen, contre la folie, etc... Nous trouvons saint Hervé comme protecteur des animaux. On le représente toujours accompagné du loup qui mangea son âne et dû comme punition, le remplacer par la suite (2). Saint Hégonnec a qui la

(1) Les paysans bretons qui croyaient au siècle dernier que le diable pouvait prendre toutes les formes et qu'il se montrait souvent sous celle du loup, ne manquaient pas de dire en le voyant : « Si tu es Guillon, par saint Hervé va-t-en au loin ; Va-t-en au loin au nom de Dieu, si tu es Satan ».

(2) Ce fait est toujours commémoré par une procession à N.-D. de la Croix le 3^e dimanche du mois d'août jusqu'au 17^e siècle et depuis reportée au 2^e dimanche de ce mois.

Dans l'église paroissiale de Plélauff parmi les quatre vitraux célébrant les saints patrons de la paroisse, l'un d'eux représente saint Hervé et, au pied du saint, un loup en arrêt. Cette œuvre datant de 1952 est due à M. DE SAINTE-MARIE, maître verrier à Saint-Brieuc.

même mésaventure survint, attela celui-ci à sa charrette. Aux environs de l'année 500 non loin du champ de Rouvre, Brioc ou Brieuc, alors âgé de 98 ans, s'en revenait de chez Righall accompagné de ses religieux. En plein cœur des bois une bande de loups fait son apparition et les moines de s'enfuir. Brieuc tendit les mains, alors les fauves s'arrêtèrent et formèrent cercle autour de lui, dociles, soumis. Ils restèrent ainsi jusqu'au matin.

Saint Envel protège les animaux du loup et lui-même ayant eu sa jument dévorée par un loup, força l'animal à le suivre et à remplacer celle-ci pour labourer son champ.

De la légende à l'histoire le loup est lié à tout ce qui en découle, son souvenir est ancré dans de nombreux toponymes : Hucheloup, Bois du Loup, Bleiwaro (le loup mort), loge ar Bleiz (la hutte du loup), ty Bleiz (la maison du loup), etc... Le loup est lié à une foule d'histoires, de légendes plus ou moins locales, telles que : « les Croix des sept loups », « le Miracle des loups ». Dans le Morbihan on dit que le loup a les reins brisés depuis que la Vierge le frappa de sa quenouille pour l'empêcher d'être trop malfaisant. Dans une autre croyance les loups auraient une sorte de parlement et même de congrès pour l'élection de leur chef. On trouve dans beaucoup de localités « le carrefour du Loup ». Ces bêtes s'y rassemblaient, dit-on, à certaines époques de l'année pour s'entretenir de leurs affaires »...

Au 18^e siècle, dans la principauté de Guéméné, si un loup était pris à la chasse de la princesse Anne de Rohan on l'amenaît au château. Là, commençait la cérémonie de l'exécution à laquelle procédait l'association des cordonniers de la ville de Guéméné. Ceux-ci sans exception, étaient tenus d'aller quérir le loup au château et de le trainer par les pattes de derrière à travers la ville en passant par la rue principale. Ce cortège pittoresque s'arrêtait à la sortie de la ville sur une lande où se dressait un groupe de chênes séculaires connus sous la dénomination de « chênes aux loups » situés sur le chemin de Guéméné à Pontivy, près de la chapelle Saint-Gilles. Là, le loup y était pendu et restait ainsi exposé aux injures des passants.

Pour leur service, les cordonniers recevaient de la châtelaine « deux estamiaux de vin, trois pains gris et six petits pains de froment ». Par contre, les défaillants étaient soumis à une amende de soixante sous.

Aucun autre animal n'a autant excité l'imagination des poètes, des romanciers, des fabulistes, des historiens. Aujourd'hui, ce qui nous préoccupe, c'est de déterminer son rôle et les principales raisons de son extinction.

LA LUTTE DE L'HOMME CONTRE L'ANIMAL

La guerre que l'on fit à cet animal considéré comme un fléau en diminua le nombre, mais dès que la surveillance se relâchait leurs dégâts reprenaient. C'est ainsi qu'après la grande épidémie qui sévit sur les chenils, au début de l'année 1764, sous le règne de Louis XV, les loups n'étant plus chassés pullulèrent de nouveau. En 1785, 42 loups furent tués dans les taillis des environs de Quimperlé.

Vers la fin de l'automne 1801, si l'on veut bien croire le marquis DE FOUDRAS, dans la partie la plus sauvage du département des Côtes-du-Nord « ils étaient arrivés à un tel degré



« Aucun autre animal n'a autant excité l'imagination... »

(Photo Montoya - Jacana)

d'audace qu'ils pénétraient dans les maisons en plein jour et se jetaient à la face du soleil sur les pauvres femmes allant porter à manger aux laboureurs dans les champs, aux ouvriers dans les bois (3). En 1810, deux cents loups furent tués dans le Finistère soit ; 44 mâles, 57 femelles non pleines, 2 pleines et 97 louveteaux.

Après les guerres de l'Empire, nouvelle recrudescence des ravages des loups. La Normandie en est infestée de 1842 à 1850. En 1852, une louve sema la terreur dans le nord de la Bretagne et attaqua une soixantaine de personnes, dont beaucoup succombèrent à leurs blessures. 565 loups périrent en France, dont 52 dans le Finistère, alors qu'il n'y en a que 42 dans la Vienne. Cependant c'est dans ce département que la vénerie du loup subsistera le plus longtemps.

Ces chiffres ne représentent d'ailleurs que les primes payées. Si certains négligèrent d'en réclamer le bénéfice, si d'autres perdirent des bêtes blessées qui se traînèrent au fourré pour y mourir, l'ensemble des loups détruits forme un total beaucoup plus considérable, en considérant toutefois, que les états des Lieutenants de Louveterie représentent le nombre exact des animaux détruits !...

Si après 1870 il y eut une pullulation très nette en Normandie, Bretagne, etc... Ils devinrent par contre moins audacieux et

(3) FODRAS, « La Vénerie Contemporaine ».



Cet animal méconnu : le loup

(Dessin de G. Laroque)

vers 1880 succombèrent à ce nouveau poison qu'est la strychnine. C'est ainsi que l'empoisonnement pratiqué en grand dans un enclos d'équarrissage en plein centre de la Bretagne, dans une région où les loups venaient se réunir au moment de leurs amours, détruisit pratiquement l'espèce dans tout l'Ouest entre 1885 et 1900.

Cet état de chose est mis en relief dans le rapport du 26 février 1924 émanant de M. FATOU, inspecteur principal des Eaux et Forêts dont les renseignements lui ont été fournis par M. DE PLUVIÉ, doyen à cette époque des veneurs du Morbihan.

LA VENERIE, LES CHASSES DE LOUPS

En dehors de ces chasses, destructions forfuites et battues qui ne donnent pas toujours un résultat probant (il est en effet nécessaire de pratiquer une marche silencieuse pour atteindre le loup qui se tient constamment à l'écoute, or ce n'est pas la vertu des chasseurs de hasard), il y a lieu de laisser une grande place aux veneurs qui étaient pour la plupart lieutenant de Louveterie. Il faut lire les souvenirs de ces hommes qui ne ménageaient pas leur peine. En voici un exemple des plus authentiques.

Le baron DE LAREINTY attaqua dans la forêt du Gâvre (Loire-Atlantique) un vieux loup, qui venait donner dans 2 ou 3 relais, lâchés à vue, sans attendre les chiens d'attaque, franchit le canal de Brets, près de Carheil, traversa la forêt de Saint-Gildas et tint tête au dernier relai dans le fossé de périmètre de la forêt de la Brestesche, sur les limites du Morbihan et fut servi au couteau au milieu des chiens en tenant les abois.

La Bretagne a possédé une race de lévrier incomparable grâce à la sélection effectuée par les Rohan et à leur parfaite connaissance dans l'art de la chasse à courre. Jean DE CLAMORGAN écrivait à ce sujet « Sur cent mille chiens courants que nourrit la France, pas un n'est capable de sortir un loup du bois ; à la

vue de l'animal, leur poil se hérissé, ils tremblent, s'enfuient ou sont dévorés, tandis que les Rohan, avec un seul de leurs lévriers, le font déguerpir ». Cette renommée se maintiendra jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Pour en revenir à la Vénerie ; n'oublions pas que la plupart des veneurs chassaient le louvart qui, né dans l'année, devenait en octobre ou décembre un très bel animal et faisait de très belles chasses. Ce louvart n'avait donc pas eu le temps de se reproduire.

Le baron DU JONCHERAY, propriétaire de la forêt de Thiouzé, qu'il avait achetée car elle était entourée d'immenses landes où les loups étaient nombreux, en prit 78 en 1862. Le comte DE FOUCHER de Careil en prit un grand nombre aux mêmes époques dans les forêts de la Bourdonnaye, de Paimpont, de la Forêt Neuve. Pierre GUÉRIN de Chalun (Ille-et-Vilaine) de 1792 à 1802 détruisit plus de 100 loups, le Baron HALNA DU FRETAY a pris, dans sa carrière de veneur, 344 loups ; le comte DE CHATEAUBOURG de Dourdain (Ille-et-Vilaine) a tué ou fait tué plus de 800 loups.

Le veneur le plus modeste s'il n'avait que 10 chiens, tel M. DE POULPIQUET (chât. de Tréfry-Quéménéven - Finistère) s'adonnait également à cette chasse ; sans oublier ESPRIT DE QUATRELYS, le héros du roman « Chien de Feu » (4) qui chassait le loup en forêt de Brocéliande et qui n'était autre qu'Henri-Louis-Ernest DE TINGUY DE NESMY (1814-1891).

LES CAUSES DE LA DISPARITION DU LOUP

E. N. L. DAVIES qui vint chasser le loup vers le milieu du dix-neuvième siècle en Bretagne écrivait « les loups en Angleterre, sont une légende de Heptarchie, mais dans ces montagnes de Bretagne, ils abondent encore, et tant que le pays n'aura pas été débarrassé de ses landes et de ses bois, ils ne seront pas faciles à déloger, car ils s'y trouvent comme chez eux ».

On admet couramment que la lande est l'aspect le plus frappant des paysages bretons. Il est certain qu'elle le fut puisque Henri SÉE assure qu'au dix-huitième siècle les landes couvraient les deux cinquièmes de toute la province (5). Elles servaient de pâturages aux animaux domestiques car les prairies naturelles étaient insuffisantes.

Mais à partir de 1850, le progrès des voies de communication et l'arrivée de la chaux, ouvrirent une ère nouvelle. Les landes furent défrichées et des fermes nouvelles s'y établirent. Les cinq départements bretons possédaient 976.000 ha de landes en 1840 et n'en possèdent plus que 785.090 ha en 1862 et 515.000 ha en 1882.

Ces landes nourrissaient des moutons où le loup pouvait puiser largement sa nourriture. En Haute-Bretagne, d'ailleurs on distinguait les loups herbivores qui s'en prenaient aux brebis, des loups chevalins, ce qui ne l'empêchait nullement de s'intéresser aux cerfs, chevreuils, mulots, souris, renards, chats sauvages, etc...

Mais les moutons perdant leurs pâturages, leur nombre décroît

(4) « Chien de Feu », par Georges BORDONOVE, René Julliard, 1963.

(5) H. SÉE, « Les Classes Rurales en Bretagne du XVI^e siècle à la Révolution », Paris, 1906.

rapidement de 1.074.000 animaux en 1840 le chiffre passe à : 550.000 en 1862 et 166.000 en 1929.

La création du bocage au dix-neuvième siècle ne fut point un élément qui entra pour sa part dans la disparition de notre animal. Au contraire celui-ci pouvait se dissimuler dans les haies et buissons, se cacher dans les douves et disparaître aux yeux de ses poursuivants. La Bretagne a toujours entretenu un grand nombre d'animaux domestiques. Il y avait là de l'espace par la nécessité où l'on était de limiter l'étendue des champs cultivés, le climat sans rigueur étant propice à un type d'élevage facile où l'animal vit dehors dans une grande liberté. Et notre carnassier s'en prenait aux vaches, chevaux, poulains. En 1796, les habitants de Retiers (Ille-et-Vilaine) nous apprennent que 40 poulains auraient été tués dans une commune limitrophe de la leur.

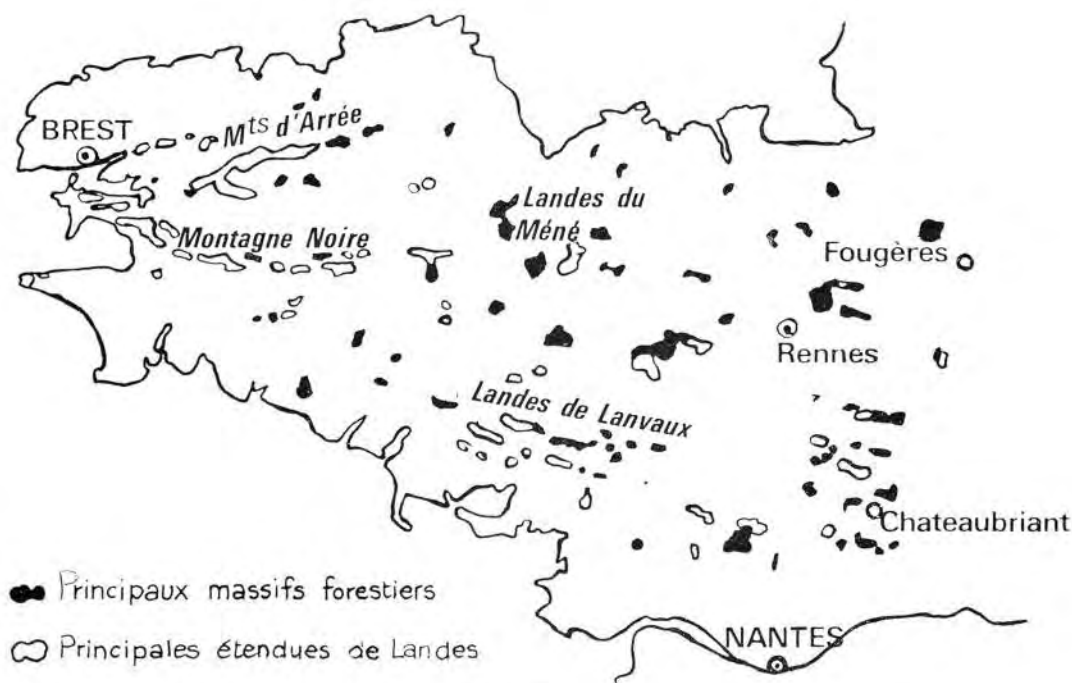
Si OBERTHUR nous dit qu'en Bretagne les loups ne séjournaient jamais dans les grandes forêts comme Paimpont, qu'ils préféraient les petits bois d'alentour et surtout les ravins fourrés de grands ajoncs impénétrables où l'on trouve les liteaux, il n'en demeure pas moins vrai que les autres forêts : d'Araize, de Coulon, de Fougères, de Haute-Sèvre, etc... très inégales par leur étendue et leur importance ont donné refuge en toutes saisons à des loups, des louves et à leurs louveteaux. Mais l'on voit également figurer dans les Etats des primes pour la destruction des loups des communes dont les noms suggèrent plutôt des paysages de taillis, de bocage. Les bois-taillis fort nombreux ont eux aussi également donné refuge à notre carnassier.

Chaque loup, chaque meute de loups possède une superficie comprenant : bois, landes, terres labourées, etc... qui sont leur territoire de chasse (la plupart des animaux emploient cette méthode). Le loup marque sa propriété par des jets d'urine et de liquide odorant sécrété par une glande spéciale. Les frontières sont nettement délimitées et périodiquement les adultes retracent les marques spécifiques qui bornent leur périmètre, avertissant ainsi les autres mâles d'avoir à les respecter.

Le comte DE PLUVIÉ, dans ses souvenirs du vautrait de Ménéhouarne, fait remarquer « que la disparition du gibier en Basse-Bretagne a coïncidé avec celle du loup. Celui-ci était en effet un excellent garde-chasse : il mangeait tous les chiens errants. Enfin, tous les colleteurs de nuit n'étaient guère à craindre dans ce temps là, d'abord parce qu'ils n'osaient guère se risquer dans les bois et les landes après la chute du jour et enfin parce que le loup, qui a l'odorat extrêmement fin visitait les collets avant le braconnier, lui enlevant le bénéfice de sa petite industrie ».

LE LOUP PEUT-IL ETRE REINTEGRE EN BRETAGNE ?

Le loup a besoin de grands espaces et une certaine tranquillité, qu'il ne peut trouver dans un pays industrialisé et touristique. La Bretagne est l'une des régions les moins boisées de France. Argoat « pays de bois », Porhoet « pays à travers bois » ne recouvrent qu'une mince réalité et malgré les peuplements de pins forestiers ou maritimes effectués dans certaines forêts, les landes et les terrains pauvres de la Montagne Noire ou du Vannetais, le taux de boisement est inférieur à 5 % dans trois des cinq départements bretons. Quant aux landes elles représentent une partie bien minime pour que le loup, animal fuyant le bruit, puisse vivre et se reproduire.



Carte de la répartition des landes et des forêts en Bretagne

Un guide de la chasse affirmait, il y a quelques années, que plus de cent loups furent tués durant l'occupation par les maquisards de Bretagne. Qu'y a-t-il de vrai dans cette assertion ? On ne le saura jamais !... Précisons que plus une espèce devient rare, plus il faut se méfier des confusions. Or, des confusions de bonne ou de mauvaise foi, entre les loups et les chiens-loups sont fréquentes, car ces derniers, lorsqu'ils redeviennent sauvages, hurlent comme des loups.

N'y a-t-il donc plus de place pour le loup en France ?

Qu'on le veuille ou non notre pays est d'une superficie restreinte par rapport à certains autres, tel le Canada, où le loup demeure assez abondant. Les villes éclatent littéralement depuis quelques années, les zones industrielles, les Z.U.P. font reculer peu à peu la campagne ; les grands axes routiers, pour parler le langage de nos techniciens, déciment forêts et boqueteaux ; le paysage est modifié, la nature est défigurée.

Si le loup doit à nouveau réapparaître chez nous il ne pourra le faire que dans les grands espaces boisés des Landes comme il demeure déjà en petit nombre et principalement dans les parcs nationaux, puisque ceux-ci ont été créés pour protéger la nature, véritables sanctuaires de notre faune.

Que fera le loup dans ces régions privilégiées ?

Il jouera son rôle de carnassier régulateur. Ainsi les animaux malades, trop vieux, seront pour lui une proie facile et remplaceraient les tirs sélectifs des gardes. Ainsi le loup jouera un rôle naturel en contrôlant le nombre d'individus dans les cheptels ; prévenant l'augmentation excessive des animaux et les dangers qui en découlent.

Mais pour introduire des loups, il faut d'abord convaincre l'Administration, lui prouver que l'animal n'est pas un déprédateur, sans oublier les populations environnantes qu'il faudra conseiller. Lorsque l'on parle de ce carnassier un mouvement instinctif de défense se perçoit chez tout interlocuteur. La hantise du loup est restée vivante par suite de la masse des préjugés due à l'exagération des méfaits sur les animaux et les humains.

Le loup une fois réintroduit dans ces parcs, un contrôle devra se faire à l'extérieur, là où les problèmes se posent. Seuls à l'intérieur du parc devront être tués les animaux reconnus coupables d'une trop grande sauvagerie. On peut prendre comme modèle le Service Canadien de la Faune qui a mis en œuvre il y a quelques années un programme de lutte contre les loups. Comme le nombre de ces animaux revient maintenant à la normale l'application de cette mesure à répression à court terme a été interrompu. Ce même service songe à introduire des bandes de loups dans certains parcs nationaux de l'Ouest Canadien où il existe une surpopulation d'ongulés. Cette mesure amènera donc une stabilité du nombre de ces animaux et améliorera l'équilibre de la nature dans ces étendues qui sont soumises à des contraintes écologiques inhabituelles.

Heureux les pays qui possèdent encore des loups comme le Canada. Un journal d'Ontario n'a-t-il pas offert, pendant longtemps, une prime à quiconque prouverait que le loup se serait rendu coupable d'avoir attaqué un homme ? Ce prix n'a jamais été réclamé. Il est vrai que l'on prétend que le loup canadien est moins méchant et plus facile à apprivoiser que le loup d'Europe. En 1960-1961, 1.470 loups ont été abattus dans la province de Québec.

En Tchécoslovaquie le loup demeure abondant, en Pologne, en Espagne sauf dans les plaines fertiles, en Italie dans les Abruzzes, en Yougoslavie où tout amateur peut chasser le loup.

L'organisation d'une telle chasse fait l'objet d'un contrat particulier, il suffit pour cela de s'adresser à l'agence « LOVAC » de Zagreb. Cette chasse ne peut se pratiquer qu'en hiver, lorsqu'il y a beaucoup de neige et demeure d'un prix assez élevé, car il faut un minimum de 30 à 40 rabatteurs à \$ 120 par jour et par rabatteur, sans compter les frais de taxe journalière, rémunération de l'interprète, du garde, nourriture, logement ; quant au résultat il demeure problématique.

Pour en revenir à la France et plus particulièrement à la Bretagne, si un parc régional est prévu en Armorique avec réserve zoologique il est vraisemblable que les missions chargées de l'équipement de ces zones n'ont pas l'intention d'y mettre des loups. Seuls les parcs nationaux relevant de l'Etat qui exigent un milieu naturel vierge, peu fréquenté, hostile à la modernisation peuvent donc convenir à la réintégration du loup.

Voilà en quelques pages une esquisse du problème complexe du loup, de son rôle, de son habitat, de ses mœurs, etc. Ceci n'est qu'une ébauche. On ne peut nier ses dégâts, ses attaques et si des expériences ont montré qu'il était d'un naturel doux, on ne peut non plus le comparer à un mouton. Il faut essayer de rechercher le juste milieu, essayer de le comprendre, ceci demandera encore de longues années.